Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 48 (1912)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIIIme ANNÉE

N° 19.

LAUSANNE

11 mai 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Encore pour former le caractère. — Un exemple à imiter. — Chronique scolaire : Genève. Vaud. Neuchâtel. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *L'expérimentation à l'école primaire. — Simples leçons de choses* (suite). — *Rédaction. — Histoire. — Comptabilité. — Arithmétique.*

ENCORE POUR FORMER LE CARACTÈRE

La question de la formation du caractère est à l'ordre du jour dans tous les milieux pédagogiques. Elle a fait naître toute une littérature pendant ces dernières années. De la France nous sont venus les nombreux ouvrages de Ch. Wagner et de J. Payot, où nous avons pu puiser à pleines mains. Le livre de F. W. Förster : « l'Ecole et le caractère » se trouve dans toutes les bibliothèques — sauf pour cause « d'impécuniosité » —. Il y a peu de temps l'*Educateur* parlait avec admiration de celui de Lhotzky.

Le « Scouting for boys » de Baden Powel fait parler de lui dans toutes les revues et on en a traduit tous les mots qui ont leur équivalent français. La société suisse d'utilité publique met au concours la rédaction d'un guide moral et physique de la jeunesse qui devra traiter des moyens d'affermir son caractère et donner à l'enfant une connaissance saine et normale des questions sexuelles. J'ai déjà signalé ici-même les efforts des Hollandais et leurs publications sur cet épineux sujet. Les revues pédagogiques belges renferment à chaque instant, des articles sur l'enseignement de la morale à l'école. En Amérique, le profond psychologue Dewey a écrit sur la « base éthique de l'éducation », une étude qui mérite d'être connue de tous les éducateurs. La préface du code anglais pour l'instruction primaire (1906) exige que « là où l'enseignement moral peut être donné à part, il le soit directement, systématique-

ment et d'une manière graduée ». Pour répondre à ce désir on a créé une « Ligue pour l'éducation morale ». Elle a dressé un syllabus détaillé de leçons concentriques pour tous les degrés primaires, qu'elle a réussi à faire adopter par la plupart des autorités scolaires des comtés anglais. Et l'on ne compte plus les publications destinées aux maîtres ou aux élèves, en conformité avec ce syllabus : « Manuels de leçons morales », « Ethique pour la jeunesse », etc... accompagnés de volumineux bouquins d'histoires qui doivent leur servir d'illustrations anecdotiques, tels qu'une adaptation de la vie des hommes illustres de Plutarque. J'ai sous les yeux un cours de morale rédigé spécialement pour les écoles de l'Inde, dans lesquelles on ne donne aucun enseignement religieux. Toutes les illustrations : contes, récits, anecdotes sont tirés de la littérature hindoue, mahométane, boudhiste, parsis, persane et arabe. Elles ne manquent ni de profondeur, ni d'originalité. La Chine et le Japon eux-mêmes traduisent et adaptent avec avidité les œuvres de nos meilleurs moralistes.

Il serait intéressant de rechercher et d'exposer les causes multiples de cet appétit pour les questions morales, de cette réaction qui, en tous lieux, pousse les éducateurs à se préoccuper de la formation du caractère. Tel n'est cependant pas mon but, en écrivant ces lignes. Je voudrais simplement signaler aux instituteurs un ouvrage qui leur est destiné, la traduction que MM. Thirion et Parès ont fait paraître chez Fischbacher de la *Lebenskunde* de F. W. Förster [1]. C'est un volume de plus de 500 pages (du prix de 4 francs) qui porte comme titre « Pour former le caractère » et qui renferme des entretiens familiers, des conférences et des leçons à des jeunes garçons et à des jeunes filles zurichois de 11 à 15 ans. Ce qui fait l'originalité et la valeur de ce livre, c'est la préoccupation dominante de l'éminent pédagogue, « d'introduire la méthode intuitive dans la science de l'éducation morale ». Il faut recommander la lecture lente et méditée, de ces études, à ceux qui désirent précisément acquérir quelque maîtrise dans l'art d'exposer à la jeunesse les vérités d'ordre moral.

Le livre de Förster, si volumineux et si riche ne peut guère être

[1] Voir *Educateur* numéros 11 et 12 de l'année courante.

mis tel quel entre les mains des enfants, et puisque notre intention que je crois sage, est de ne pas donner des leçons de morale à jet continu et à heures fixes, il ne peut non plus être utilisé comme manuel systématique, mais il deviendra le guide et l'inspirateur de ceux qui pensent pénétrer tout leur enseignement d'un idéal moral très élevé ; Förster est un psychologue profond qui connaît admirablement les nuances du sentiment, dont l'inspiration est toujours une et soutenue et qui manie en maître le langage de la vie intérieure, un véritable Saint-François d'Assise dont l'amour est concentré sur l'âme des jeunes. Quand il développe un sujet, une anecdote, un fait de la vie ordinaire, il enveloppe du même coup les âmes d'une tendresse qui les réchauffe et les fait grandir. Ainsi le printemps fait émerger le papillon de la sombre chrysalide en la réchauffant.

Très bien traduit, cet ouvrage est une contribution remarquable, hors pair, à ce grand mouvement que nous n'avons fait que signaler, et auquel notre Suisse romande ne peut pas se soustraire.

L. S. P.

UN EXEMPLE A IMITER

Chacun sait ce qu'est aujourd'hui la Belgique au point de vue industriel et commercial ; comment ce pays — petit mais très populeux relativement à son étendue — rivalise avec les plus grands Etats pour la fabrication et l'exportation de ses produits. Or, à ce propos, une question se pose : Comment expliquer cette activité et cette prospérité, l'instruction du peuple belge étant ce qu'elle est ? La proportion des illettrés y est encore, dit-on, de 30 % en moyenne, proportion effrayante au temps où nous vivons.

Le législateur a inscrit dans la loi, en Belgique, l'obligation pour toute commune d'avoir au moins une école primaire ; mais il n'a pas osé demander davantage : l'instruction primaire obligatoire pour tous les enfants du royaume. « C'est très regrettable », dit M. J. Isart, l'auteur de *La Belgique au travail*, auquel nous empruntons les renseignements qui suivent ; « c'est très regrettable, car, » aujourd'hui où l'instruction est le levier puissant, indispensable au succès, toute » nation qui conserve en elle-même des groupes ignorants, est comme un mar- » cheur qui traîne derrière lui un boulet : certainement, elle n'arrivera pas pre- » mière au but dans la course au progrès. »

Ce qui compense, selon nous, le défaut d'instruction des enfants belges, c'est un développement extraordinaire, inconnu ailleurs, de l'enseignement professionnel ; développement tel qu'on voit arriver de partout, même des étudiants étrangers, pour en profiter. Les écoles les plus réputées sont : l'Ecole des mines de Mons, l'Ecole des textiles de Verviers, l'Institut de commerce d'Anvers,

l'Ecole supérieure de brasserie de Gand, l'Institut commercial et consulaire des industriels du Hainaut, à Mons ; les Facultés techniques de Liège et de Gand, etc.

Et, à ces établissements supérieurs, il faut ajouter une quantité d'écoles spéciales, destinées aux élèves plus jeunes : 92 écoles industrielles avec 24 000 étudiants — ouvriers pour la plupart ; 217 écoles professionnelles fréquentées par 23 000 jeunes gens; 34 écoles d'apprentissage réunissant au moins 700 élèves et 76 écoles ménagères pour jeunes filles ; tout autant de centres d'instruction pour lesquels l'Etat inscrit à son budget, en subsides annuels, seulement sept millions de francs, l'initiative privée faisant le reste.

On a si bien compris en Belgique l'importance d'un enseignement professionnel sérieux et pratique, que même certains asiles et orphelinats sont outillés pour cela. C'est le cas, par exemple, de celui de Jemeppes, dirigé avec beaucoup de compétence par M. Wathoul, pédagogue émérite, qui a transformé ses maisons en ateliers de mécanique, salles de dessin, réfectoires, lavabos, cuisines, auditoires de conférences.

L'enseignement donné aux 550 enfants, de 12 à 15 ans, qui y sont réunis, est essentiellement pratique. Des notions, sommaires mais suffisantes, sur la cinématique, le travail, l'énergie, la technologie constituent tout l'enseignement théorique ; la majeure partie du temps est partagée entre la salle de dessin et l'atelier : le principe directeur de la maison consiste à faire dessiner aux enfants ce qu'ils auront à exécuter matériellement ensuite ; principe on ne peut plus fécond, l'expérience le prouve.

« Ce n'est pas sans être un peu interloqué », dit Isart, « que j'ai vu un gosse » en culotte et jambes nues calculer ses rapports pour le filetage d'une vis à filets » carrés, et un autre tailler à la fraise un pignon droit! J'interrogeai ce dernier ; » il avait treize ans et demi ! »

Sans cette institution, où on leur fournit gratuitement les leçons et le repas de midi, ces enfants seraient pour la plupart, dès leur sortie de l'école primaire, plus ou moins exploités par leurs parents et astreints à un petit travail rapportant quelques sous par jour ; et cela jusqu'au moment où ils pourraient être reçus comme apprentis ou ouvriers, dans une des entreprises du pays.

Le but visé par les organisateurs de cet asile, et spécifié dans le règlement, peut être résumé comme suit :

a) Occuper utilement l'enfant à sa sortie de l'école ;

b) L'instruire scientifiquement et manuellement, le moraliser surtout en le soustrayant aux mauvaises influences ;

c) Lui inspirer le goût et lui apprendre la valeur de la précision dans l'exécution du travail ;

d) Relever sa condition de travailleur, non seulement en étendant ses connaissances, mais en lui montrant pratiquement que, même dans les métiers les plus modestes, l'instruction est utile et indispensable.

N'y a-t-il pas dans cette organisation du travail des enfants à leur sortie de l'école, un facteur puissant d'éducation et d'initiation, expliquant la grande activité manufacturière de la Belgique ; et, en même temps, un bel exemple à imiter pour tout pays où l'on cherche le bien-être et le bonheur du peuple ? Et, en disant cela — pourquoi ne l'avouerions-nous pas ? — nous pensons premiè-

rement à notre patrie, la Suisse, où l'on fait beaucoup, il faut le reconnaître, pour l'instruction à tous ses degrés, mais où l'on pourrait, paraît-il, faire davantage encore, surtout en ce qui concerne l'apprentissage de la vie industrielle.

A. GRANDJEAN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — Le 16 mars dernier, le Grand Conseil a adopté, sur la proposition du Conseil d'Etat, une loi concernant *le traitement des régents des écoles secondaires rurales*. Les dispositions de la loi votée le 11 septembre 1911, qui ont été exposées récemment dans l'*Educateur*, avaient apporté une amélioration sensible à la situation matérielle du corps enseignant primaire. Les mêmes raisons rendaient nécessaire un relèvement du traitement des maîtres secondaires ruraux. D'après la nouvelle loi, leur traitement initial sera de 4000 francs, et par des augmentations annuelles de 150 francs, atteindra le maximum de 4750 francs, ce qui représente une augmentation de 600 francs sur le traitement actuel. Grâce à ces mesures qui, en vertu des dispositions transitoires, sont applicables à partir du 1er janvier 1912, les appointements des régents secondaires seront mieux en rapport avec les services qui leur sont demandés, et avec les besoins croissants de la vie moderne.

C'est également depuis le commencement de l'année que fonctionne régulièrement la *Policlinique dentaire scolaire gratuite*. Cette institution vient très heureusement compléter le service médical des écoles qui prend, à juste titre, une importance toujours plus grande ; elle est destinée aux élèves des écoles primaires du canton de Genève.

Les visites dentaires organisées par la Société odontologique de Genève et par le Service d'hygiène, avaient permis de constater à plusieurs reprises l'énorme proportion d'écoliers dont la dentition était en mauvais état. Considérant les conséquences très graves que peut avoir sur la santé des enfants, la négligence, souvent causée par des raisons pécuniaires, des soins de la bouche, le Département de l'Instruction publique a estimé qu'il y avait lieu d'intervenir, et l'autorité législative est entrée complètement dans ses vues.

Le service qui vient d'être créé est confié à un personnel composé de deux médecins-dentistes et d'une assistante ; il est ouvert toute la semaine, y compris le jeudi, de 8 1/2 h. à midi et de 1 1/2 h. à 5 h.

Pour y suivre un traitement, les enfants doivent avoir l'assentiment écrit de leurs parents, et ils sont autorisés à s'absenter pendant les heures d'école, selon les convocations de la Policlinique. Dans ce cas, ils reçoivent de leur maître un formulaire indiquant l'heure à laquelle ils partent, et ils le présentent à leur retour, visé par le médecin-dentiste. Les rapports mensuels du chef de la nouvelle institution montrent, par le nombre toujours croissants des enfants traités, que celle-ci répond à un véritable besoin.

Dans le même ordre d'idée, une innovation qui mérite d'être signalée, a été faite par le Département de l'instruction publique : les élèves que le mauvais état de leurs *vêtements* ou de leurs *chaussures*, empêchait de suivre l'école obli-

gatoire, ont reçu, par ses soins, les effets qui leur étaient le plus nécessaires. De même que les subsides aux colonies de vacances et aux cuisines scolaires, la somme destinée à couvrir ces frais sera prélevée sur la subvention fédérale à l'école primaire, conformément à l'article 2 de la loi qui prévoit des secours en aliments et en vêtements aux enfants pauvres. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la grande portée sociale de cette tentative qui mérite d'être développée; il est à souhaiter seulement que plus tard ceux qui en auront bénéficié, témoignent leur reconnaissance en devenant des citoyens utiles à leur pays.

Une loi nouvelle, votée par le Grand Conseil sur la proposition du Conseil d'Etat, a amélioré sensiblement les conditions de *retraite des professeurs de l'Université*. La pension de retraite qui, normalement est de 3000 fr., sera partiellement reversible, dans des proportions fixées, à la veuve et aux orphelins mineurs, ce qui n'était pas le cas auparavant.

VAUD. — **Réunion de classe.** — M. L. Mogeon, professeur à Berne, a eu l'amabilité de nous envoyer un compte rendu de la réunion des normaliens de 1882, qui a eu lieu dernièrement à Morges. Bien qu'ayant quitté l'enseignement primaire, nous dit-il, il n'oublie pas les mérites de ceux qui y consacrent leur vie. Nous remercions vivement cet ami dévoué et nous lui laissons la parole :

« Ce fut une charmante réunion que celle des normaliens sortis en 1882. Bien qu'ils se fussent donné rendez-vous pour fêter un « trentenaire » d'activité, ils se croyaient quasiment sur les bancs ou sur la terrasse du vieil édifice toujours solide en 1912, puisqu'il abrite des services de la jeune Université. La fraîcheur de leurs souvenirs témoignait d'une juvénilité qui ne s'est pas démentie un seul instant. Ils n'ont pas chanté des couplets à la mode, mais les refrains qui firent battre leurs cœurs d'adolescents, le « Sur les remparts », de Saentis, ainsi que l'inévitable « Comme volent les années, nous voici bientôt des vieux! » (ce qui revient à dire que nous ne le sommes pas encore). L'ami Guidoux a dû nous chanter le « Merle », de si touchante et de si gaie mémoire; ainsi que « Sébastopol » : « Entendez-vous, c'est le canon qui roule... »

Deux collègues ne sont plus de ce monde, il y a de cela un quart de siècle. Tous les autres restent solides au poste. Aucun ne s'est fait excuser pour raison de maladie. Si les préoccupations et les circonstances particulières à chacun les séparent dans la vie ordinaire, c'est plutôt en apparence; au premier signal, ils savent se retrouver pour revivre joyeusement en commun des heures qui furent bien à eux, rien qu'à eux, et dont ils ont oublié, — du moins estompé — les minutes cruelles pour ne retenir que les plus aimables et les plus savoureuses.

De Morges, leur quartier général du 20 avril, où ils ont dîné à l'Hôtel de la Couronne, tous, profitant d'une belle après-midi de printemps, s'en sont allés à Lully, et de là, à Saint-Prex, devisant le plus cordialement du monde. Hélas! les plaisirs les meilleurs sont les plus courts! Il fallut de nouveau se séparer, mais avec la douce perspective de se revoir sinon toutes les années, du moins le plus fréquemment possible. Notre vaillant capitaine, Louis Dupraz, nous adressera ses ordres en temps opportun.

Si les absents ont eu tort, on n'en a pas moins pensé à eux, et, s'ils lisent ces lignes en Bulgarie, en Amérique, ailleurs encore, ils pourront redire :

« C'est la rive lointaine qui répète nos chants! (*bis*). » A. D.

⁂ **Statistique scolaire.** — A l'occasion des promotions des écoles primaires de la ville de Lausanne, M. le directeur Burnier a donné un court aperçu de l'effectif scolaire de cette ville.

Le nombre de nos écoliers, dit-il, continue à s'accroître régulièrement. Cette année 6001 élèves ont été inscrits au tableau des examens ; 5362 ont été promus, 639 ont échoué ; la proportion des promus tend ainsi légèrement à augmenter, ce qui est un signe réjouissant. Le nombre des classes est actuellement de 154 ; c'est la première fois que le chiffre de 6000 écoliers est atteint et même dépassé ; il est probable que cet effectif ne diminuera pas. Le nombre des absences est en augmentation. A. D.

⁂ **Une innovation.** — A titre d'essai, la Commission scolaire de la commune de Lausanne a créé des classes dites de « développement », c'est-à-dire des classes formées d'élèves, non point anormaux, mais faibles et nécessitant un enseignement spécial et très suivi. L'expérience a déjà été tentée dans d'autres villes ; elle présente, dit-on, un grand intérêt pédagogique. A Lausanne, les premiers essais portent sur trois classes : deux cinquièmes de garçons et une quatrième de filles. A. D.

NEUCHATEL. — **Nouveaux brevetés.** — Les examens d'Etat pour l'obtention du Brevet de Connaissances pour l'enseignement primaire ont eu lieu les 9, 10 et 11 avril pour les examens écrits et les 23, 24, 25, 26 avril pour les examens oraux ; 11 aspirants et 35 aspirantes ont été brevetés à la suite de ces examens.

⁂ **Nomination.** — En remplacement du regretté M. A.-P. Dubois, directeur des écoles du Locle, démissionnaire après avoir rendu de longs, fidèles et signalés services dans le poste qu'il occupait, les autorités du Locle ont nommé M. Jean Cart, précédemment professeur de français à l'Ecole secondaire et à l'Ecole normale de la même localité.

⁂ **Commission consultative pour l'enseignement primaire.** — Ont été appelés à en faire partie : M. Ch.-Ad. Barbier, inspecteur des écoles primaires de la 2me circonscription et M. Jean Cart, directeur des écoles primaires du Locle.

† **Jacques-François Février.** — Ce vénéré collègue, qui prit il y a peu d'années une retraite bien méritée, fut l'un des 93 membres fondateurs de la Société pédagogique neuchâteloise qui, comme on le sait, prit naissance au printemps 1861, à Neuchâtel, à la suite d'un cours de perfectionnement. On sait encore que c'est sur l'invitation qu'adressa à cette date le comité central de la Société pédagogique vaudoise aux collègues neuchâtelois de se former en société pouvant par la suite de concert avec elle donner naissance à une fédération romande, que les Neuchâtelois accueillirent favorablement l'idée. Hélas, les rangs vont s'éclaircissant et des fondateurs il n'en reste guère actuellement que trois en activité de service et peut-être quatre autres retraités.

Travailleur infatigable, J.-F. Février passa plus de cinquante années dans l'enseignement primaire et c'est dans un petit village de la montagne neuchâteloise, à la Chaux-du-Milieu qu'il écoula à peu près toute sa vie, et il sut, dans

cette localité, s'intéresser avec succès à une foule de questions; membre des autorités communales, paroissiales, fondateur de sociétés utiles et administrateur de fonds de bienfaisance, il a connu, dans l'acceptation la plus large du terme, ce que fut le dévouement. Il eut une carrière noblement remplie. Paix à ses cendres.

† **Paul Borel.**— La mort ne fauche pas que ceux qui, ayant rempli dignement une belle vie, toute de dévouement et de sollicitude désintéressée et affectueuse, parviennent avec les ans qui s'ajoutent aux ans, à l'hiver vénérable et paisible qui se termine tout doucement par le grand et dernier repos.

Elle fauche aussi, aveuglément les jeunes, en pleine maturité, pour qui les plus belles espérances devaient se réaliser. Ainsi, l'un de nos collègues, aussi consciencieux que modeste, aussi dévoué que zélé, âgé seulement de 37 ans est décédé à Fretereules, dont il dirigeait l'école depuis quinze années d'une manière digne d'éloges.

Dans ce coin pittoresque de ce Val-de-Travers, aux lignes si accentuées, aux paysages si rudes, il faisait vraiment toute l'œuvre d'un éducateur et cette petite commune lui était devenue une sorte de patrie d'adoption dans laquelle il laisse un bien grand vide comme dans le sein de sa famille, à laquelle nous offrons l'expression de notre sympathie profonde. L. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Nous rappelons à nos lecteurs les *Feuilles d'hygiène et de médecine populaire*. L'œuvre qui se poursuit depuis longtemps déjà sous la direction du Dr Georges Sandoz, le distingué médecin de l'Asile de Perreux, se recommande d'elle-même. Le mérite, malheureusement, ne s'impose pas toujours à l'esprit de nos contemporains; au contraire, on cède trop facilement dans ce domaine surtout, aux sollicitations du charlatanisme habile et flatteur qui sait paraître teinté de science pour duper le plus grand nombre.

L'activité même du rédacteur des *Feuilles d'hygiène*, au milieu d'une multitude de misères et de déchéances, aussi bien que le dévouement des praticiens qui collaborent à cette revue depuis nombre d'années, sont un enseignement à la portée de chacun, riche d'expériences et d'informations présentées sous une forme intéressante.

Enfin, nous ne pouvons rester indifférents aux prescriptions de l'hygiène puisque l'on sait que l'utilité de cette science est indiscutable pour toutes les classes de la société. Or les *Feuilles d'hygiène* savent nous indiquer les moyens de nous garantir, dans une certaine mesure, des maux qui affligent notre race, et de la conserver.

Cette petite revue est digne de notre gratitude; nous l'exprimerons à ceux qui sont à la brèche en la faisant connaître autour de nous pour augmenter ses abonnés. Son prix d'abonnement si bon marché (fr. 2,50 par an) la met à la portée des bourses les plus modestes. E.

PARTIE PRATIQUE

L'EXPÉRIMENTATION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Méthode simple et pratique.)

A l'école primaire, comme ailleurs, l'enseignement des sciences physiques et naturelles ne peut avoir de bons résultats que s'il est donné par la méthode expérimentale, et cependant, à part de très rares exceptions, les instituteurs ne font pas ou presque pas d'expériences.

Il semble pourtant qu'on leur en ait donné les moyens : des « nécessaires scientifiques » ont été spécialement créés pour eux par certaines maisons d'édition; d'autre part, les renseignements et les conseils ne leur ont pas manqué : on leur a montré qu'il est possible, à l'aide d'objets usuels, de faire d'élémentaires et intéressantes expériences.

Or, les « nécessaires scientifiques » du commerce répondent-ils bien aux conditions dans lesquelles sont placés les instituteurs? Ceux qui les ont imaginés ne semblent pas avoir songé que, dans une école primaire, le maître est généralement obligé d'expérimenter sur une table plus ou moins encombrée de livres, de cahiers et d'articles de bureau, que cette table se prête mal, par exemple, à l'installation du matériel qu'exige une leçon sur l'oxygène : je veux dire par là, que les dispositions expérimentales ordinaires, qui conviennent dans les établissements où il y a un professeur et une salle spécialement affectés à l'enseignement expérimental, ne peuvent se réaliser dans les écoles primaires. Les conditions — défavorables à l'expérimentation — que présentent ces écoles, nécessitent, à mon avis, *un matériel spécial, très différent de celui qu'on emploie habituellement*.

D'ailleurs, il n'est pas facile, quoi qu'en disent les théoriciens de la pédagogie, d'expérimenter avec succès, et surtout, il est malaisé de créer, avec des objets usuels, des formes *simples et pratiques* d'appareils : il faut, pour cela, non seulement des connaissances techniques, et une habileté manuelle qui ne sont pas très fréquentes, mais du temps et de l'argent, qui aujourd'hui manquent trop souvent.

Aussi, étant donnés les efforts qui ont été tentés de toutes parts, et l'insuccès qui les a suivis, il me semble que le problème de l'expérimentation à l'école primaire demande une solution toute différente de celles qui ont été proposées jusqu'ici, et que le statu quo — l'enseignement livresque — est appelé à persister tant que l'on n'aura pas indiqué aux instituteurs les moyens d'expérimenter *simplement, facilement, rapidement et économiquement*.

Ces moyens, je les ai cherchés. Après avoir longtemps tâtonné, et fait de nombreux essais, je crois avoir réussi, dans une certaine mesure, à mettre au point une méthode pratique d'expérimentation.

Je vais, dans cet article, essayer de donner une idée des résultats auxquels je suis parvenu. Je me bornerai à faire connaître, très sommairement, quelques-unes des dispositions expérimentales que j'adopterais si j'étais instituteur, en considérant successivement les enseignements de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle.

1° Expériences de physique.

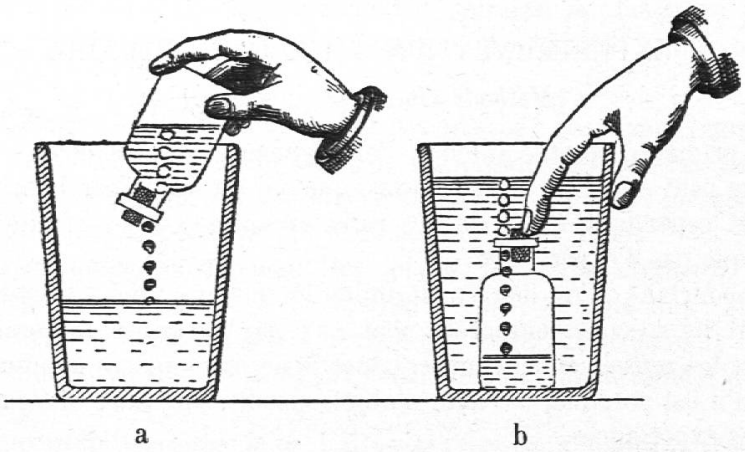

Fig. 1. — Existence de l'air.

1. Existence de l'air. — Un petit flacon rempli d'eau est fermé par un bouchon troué, puis renversé (fig. 1, *a*) : l'eau s'en écoule goutte par goutte et l'air y pénètre bulle par bulle.

Quand le flacon est plein d'air, on le plonge dans un verre contenant de l'eau (fig. 1, *b*). Celle-ci y pénètre pendant que l'air en sort.

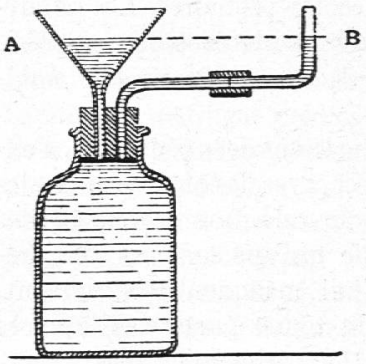

Fig. 2. — Vases communicants.

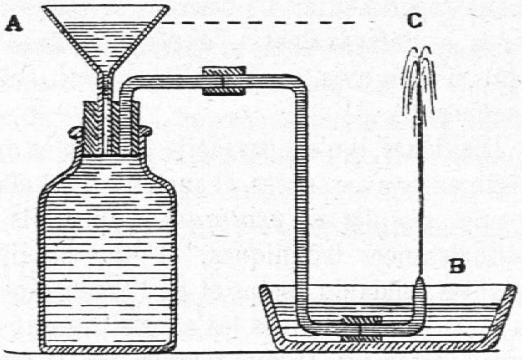

Fig. 3. — Jet d'eau.

2. Vases communicants. — Un entonnoir A et un tube B sont mis en communication, comme l'indique la figure 2. Le tube est formé de deux parties réunies par un bouchon troué (qui a sur le joint ordinaire en caoutchouc l'avantage de ne pas fléchir, et, par suite, de les maintenir dans le prolongement l'un de l'autre, sans exiger l'emploi d'un support.)

De l'eau, versée dans l'entonnoir, s'élève au même niveau dans le tube, quelle que soit la position donnée à sa partie mobile B.

3. Jet d'eau. — L'appareil précédent modifié (fig. 3), permet d'obtenir facilement un jet d'eau : il suffit de verser de l'eau dans l'entonnoir.

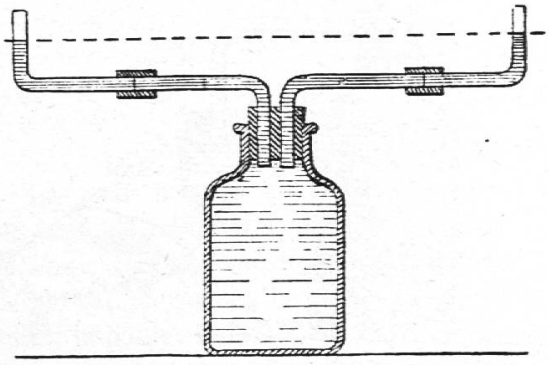

Fig. 4. — Niveau d'eau.

Fig. 5. — Dilatation des solides.

4. *Niveau d'eau.* — La figure 4 représente le même appareil transformé en niveau d'eau. Ce niveau permet de réaliser, dans la classe même, ou dans la cour, une expérience démonstrative de nivellement. Il suffit de le supporter par une petite table ou par une chaise.

5. *Dilatation des solides.* — Une lame de cuivre est percée d'une fente étroite dans laquelle un sou passe en frottant légèrement. Le sou chauffé ne peut plus traverser la fente (fig. 5) ; il y passe de nouveau après refroidissement. Cet appareil remplace avantageusement le classique « anneau de S' Gravesande ».

La dilatation des solides peut être étudiée aussi à l'aide d'un appareil que chaque élève saura construire : une planchette sur laquelle sont fixés une règle

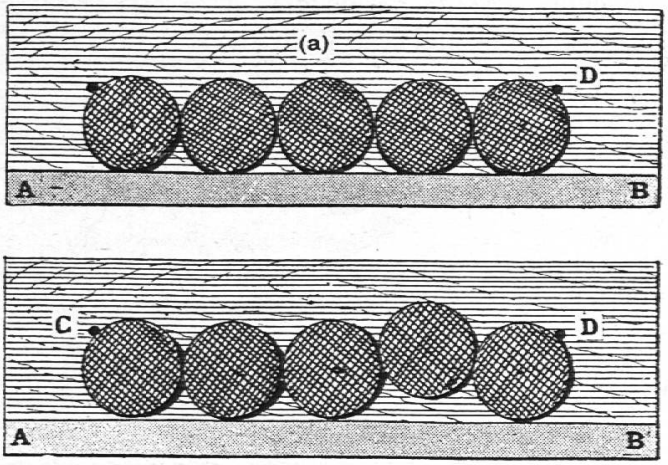

Fig. 6. — Dilatation des solides.
En haut, les sous avant l'action de la chaleur; en bas, résultat de la dilatation.

AB et deux clous C et D (fig. 6). Plusieurs sous sont alignés contre la règle, entre les clous. Chauffés, ils ne peuvent reprendre leur place ; ils ne la reprennent qu'après refroidissement.

6. *Dilatation des liquides.* — Un dé à coudre rempli d'eau est muni d'un bouchon et d'un tube de verre qui traverse le bouchon d'un flacon-support. Lorsqu'on le chauffe, à l'aide d'une allumette, on constate une dilatation très appréciable du liquide. (A A).

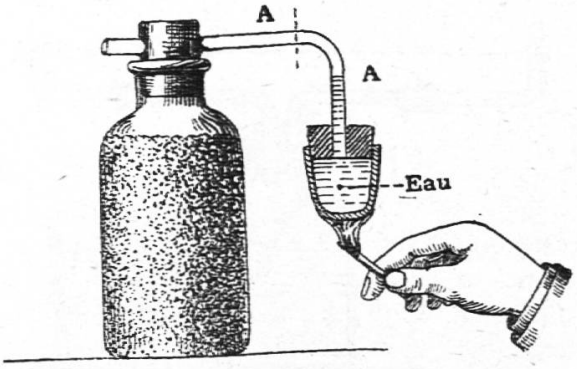

Fig. 7. — Dilatation des liquiges.

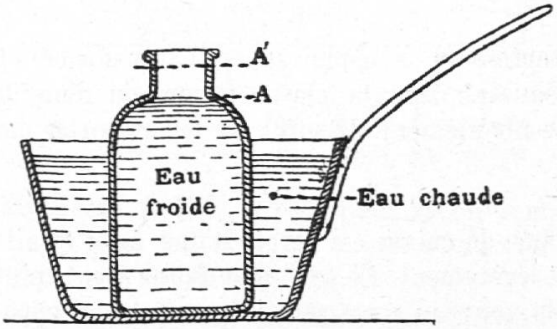

Fig. 8. — Dilatation des liquides.

La figure 8 représente une disposition simplifiée de l'expérience. Il est bon d'employer un flacon à goulot étroit et long qui permet d'obtenir une plus grande variation de niveau (A A').

7. *Dilatation des gaz.* — Un dé rempli d'air est muni d'un bouchon et d'un tube de verre qui plonge dans l'eau d'un flacon-support.

Lorsqu'on le chauffe, avec une allumette, il en sort quelques bulles d'air (fig. 9, *a*) et, par refroidissement, l'eau s'élève dans le tube (fig. 9, *b*). A ce der-

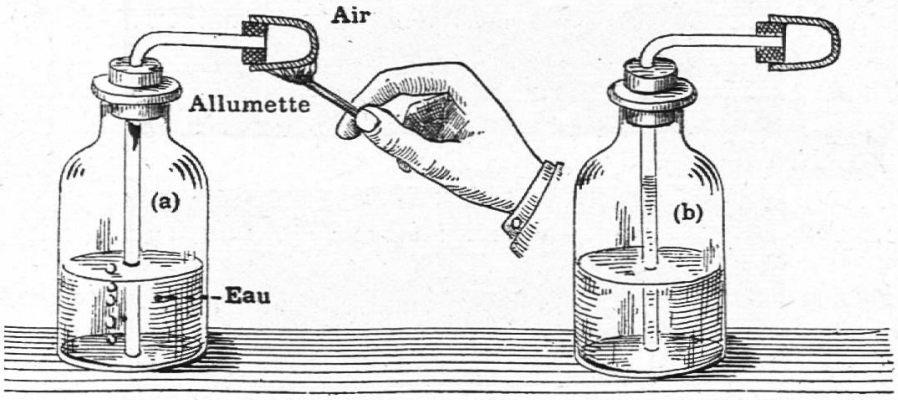

Fig. 9. — Dilatation des gaz.

nier état, l'appareil constitue un thermomètre très sensible : la plus légère variation de température fait monter ou descendre le niveau de l'eau dans le tube.

(*A suivre.*)

P. Chauvet, Agrégé de l'Université,
professeur au lycée de Moulins sur Allier.

Degré inférieur.

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES *(Suite)*

Les animaux.

La terre nourrit une immense quantité d'animaux. Il y en a de toutes les espèces, de très petits et de très grands.

Les *animaux domestiques* travaillent pour l'homme et lui sont utiles. Ce sont : le cheval, la vache, le bœuf, l'âne, la brebis, la chèvre, le porc, le chien, le chat, la poule, le lapin, etc.

Les *animaux sauvages* vivent dans les forêts et dans les montagnes. Les hommes leur font la chasse pour en obtenir du gibier ou des fourrures. Ce sont : le renard, le lièvre, le blaireau, le chevreuil, le chamois, l'écureuil, etc.

Les *animaux féroces* attaquent l'homme et les autres animaux pour en faire leur proie. Ils habitent les grandes forêts et les contrées désertes. Ce sont : les loups, les ours, les lions, les tigres, les panthères, etc.

Les animaux n'ont pas d'âme. L'homme leur est supérieur. Il est le roi de la Création.

Dictées. — I. *Les animaux domestiques.* — Les animaux domestiques travaillent pour l'homme ou lui fournissent la nourriture et les vêtements nécessaires. Le cheval tire les voitures. Le bœuf laboure la terre. La vache donne son lait et la poule ses œufs. Le mouton fournit sa laine. Le chien garde fidèlement la maison. Le chat détruit les souris qui s'introduisent dans nos demeures.

II. *Les animaux sauvages.* — Les forêts de notre pays sont habitées par une quantité d'animaux sauvages. Il y a des écureuils, des belettes, des fouines, des putois, des blaireaux, des lièvres, des renards et des chevreuils. Dans nos montagnes sont des troupeaux de chamois. L'homme fait la chasse aux animaux sauvages pour en tirer du gibier et des fourrures.

III. *Les animaux féroces.* — Les animaux féroces habitent les grandes forêts et les contrées désertes. Pour se nourrir, ils attaquent les autres animaux et même les hommes qu'ils trouvent sur leur passage. Les animaux féroces les plus connus sont : le loup, l'ours, le lion, le tigre. Il y en a très peu dans notre continent. On en voit dans les ménageries.

Grammaire. Etude des temps du verbe (suite).

Les verbes au *passé*, indiquent une action *passée*, *terminée* au moment où l'on parle.

Ex. : Le cheval *a tiré* la voiture. Le chasseur *a tué* un lièvre, etc.

C. Allaz-Allaz.

Degré intermédiaire. — RÉDACTION

M. J. S., instituteur, nous communique une composition d'examen de qualité vraiment exceptionnelle, étant donné le jeune âge de la fillette qui en est l'auteur (9 ½ ans). Nous la publions sans autres modifications que de légères corrections d'orthographe.

Une promenade au printemps.

C'était le premier mai ; le soleil brillait de toute sa splendenr dans un ciel d'un bleu pâle où flottaient, çà et là, quelques nuages dorés. Le beau temps me

donna envie d'aller me promener. Je suivis un sentier bordé de haies où s'épanouissaient côte à côte la blanche aubépine et l'églantine rose. Le gazon était parsemé de pâquerettes, d'anémones, de boutons d'or, de scabieuses. Des papillons aux brillantes couleurs et des abeilles affairées allaient de l'une à l'autre « prenant et quittant les plus belles ».

Dans les branches des arbres, tout un monde d'oiseaux chantaient et l'alouette s'élançait vers le ciel en entonnant une hymne de reconnaissance. Mais bientôt mon chemin s'élargit et entra dans un verger. Là, ce fut un enchantement : Comme dans un jardin de fées, les fleurs roses des pommiers se mélangeaient aux fleurs blanches des cerisiers. Le soleil, tamisé par ce brillant rideau, éclairait le sol d'une lumière discrète. Je découvris, au pied du tronc rugueux d'un pommier, quelques violettes tardives ; modestement elles se dissimulaient sous le gazon, mais leur doux parfum trahissait bientôt leur cachette.

A ce moment, mon chemin déboucha sur une route qui me conduisit en peu d'instants à ma maison. J'y arrivai les mains pleines de fleurs et encore tout enivrée des senteurs printanières.

MARIE LAURENT, née en 1902,
élève de l'école primaire d'Echallens, classe 1 R.

HISTOIRE

La Suisse préhistorique.

La préhistoire suisse se propose l'étude de l'homme, depuis son apparition sur la terre jusqu'aux premiers monuments qui nous sont parvenus. Elle nous a été révélée dans le dernier demi-siècle qui vient de s'écouler (1854-1912). C'est la découverte des restes des habitations lacustres ou *palafittes* (de l'italien *palafitta*, pilotis) qui a attiré pour la première fois, en 1854, l'attention des chercheurs sur ces âges reculés. Les œuvres de *Troyon*, 1860 ; *Desor*, 1865 ; *Gross*, 1883 ; *Keller*, 1888 ; *F. A. Forel*, 1892 ; *Heierli*, 1901 ; *Schenk*, 1912, en sont les étapes décisives.

L'apparition de l'homme sur le globe se produit tout d'abord *dans les climats chauds et humides, à l'époque quaternaire diluvienne*. Elle avait été précédée, à l'*époque primaire* de la naissance des *cellules* vivantes, végétales, puis animales. Par une lente *évolution*, se poursuivant aux ères *primaire, secondaire* et *tertiaire*, on arrive à s'expliquer, probablement à la fin de l'ère tertiaire, la présence de l'homme, dernier produit de l'échelle des êtres. Elle coïncide, dans l'ordre physique, avec le grand développement des glaciers.

C'est donc à la *géologie*, et aux sciences naturelles, que nous sommes redevables des progrès de notre préhistoire. Par elles nous savons qu'après le recul des glaciers et en même temps que le *mammouth* et le *renne*, l'homme se fixe d'une manière sédentaire dans nos contrées, aux extrémités du bassin du Léman, au pied du Salève, à *Veyrier* (Savoie) et dans la grotte du *Sex*, à Villeneuve. Puis on le trouve, toujours à l'époque de la pierre *taillée* (silex), au *Moulin de Liesberg*, près Delémont, au *Kessiloch* (Grellingen) et dans le Jura bernois, soleurois, et surtout schaffhousois. C'est un *troglodyte*, habitant des cavernes ou des abris sous roche.

Un laps de temps de durée inconnue s'écoule, pendant lequel le climat s'adou-

cit toujours, les glaciers reculent de plus en plus. Aux *mousses* et aux *lichen* succèdent les *forêts*. Des animaux identiques aux nôtres les peuplent. L'*aurochs*, l'*élan*, le *sanglier*, le *cerf* et le *chevreuil*, le *lynx*, l'*ours* et le *loup* animent nos vallées. De *petits carnivores*, martes, belettes, chats sauvages et renards se montrent aussi. Au bord des fleuves travaille le *castor*.

L'homme *lacustre* apparaît. Il est pêcheur, chasseur, agriculteur et industriel. C'est un polisseur de pierres, un potier habile et plus tard un fondeur de bronze. A l'âge du *renne*, qui était aussi celui des cavernes et de la pierre *taillée*, a succédé la période *néolithique*, l'âge du *cerf* et de la pierre polie.

Il dure longtemps, puis l'âge de *bronze*, importé d'Orient ou du Midi, a commencé. Enfin l'âge du *fer* nous amène à l'époque romaine.

Cinq sciences ont présidé à l'élaboration de notre préhistoire : l'*archéologie* la divise en trois périodes (paléolithique, néolithique, âge du fer), l'*anthropologie* classe les espèces et les races humaines d'après les ossements et les crânes retrouvés ; la *paléonthologie* s'occupe des flores et des faunes préhistoriques (âges du mammouth, du renne, du cerf) ; la *géologie* fixe les périodes succcessives de l'ère quaternaire. Enfin, la *linguistique* s'applique à élucider la question aryenne et à dire si les Lapons, Finlandais et Basques ont bien été refoulés de notre pays par l'invasion de la grande race des Indo-Européens ou Aryens.

Il reste à coordonner toutes ces *hypothèses*. C'est la grande tâche de la préhistoire future. P. D.

COMPTABILITÉ

3. Note avec acomptes.

A M. Sandoz et fils. droguistes à **Moudon**

M. Pierre **Berbera**, plâtrier-peintre à Thierrens *DOIT.*

Moudon, le 11 mai 1912.

1912.			*Prix.*	*F. C.*
Janvier	5.	Livré 13,5 kg. couleur à l'huile	1 60	21 60
»	5.	» 12,750 kg. couleur en poudre	1 10	14 02
Février	1.	» 6 kg. potasse	0 90	5 40
»	1.	» 3 kg. savon noir	1 05	3 15
»	1.	» 1,5 kg. gomme laque	3 80	5 70
»	15.	» 2 l. huile de lin dégraissée	1 —	2 —
»	15.	» 3,5 l. vernis copal	4 80	16 80
»	15.	» 1/2 douzaine pinceaux, la pièce	0 60	3 60
Mars	27.	» 15,8 kg. couleur à l'huile	1 60	25 28
»	27.	» 2,5 kg. vernis au rouge de Naples	2 20	5 50
»	27.	» 3,2 kg. vernis au vert de zinc	1 80	5 76
»	27.	» 3 éponges, la pièce	1 30	3 90
			Total Fr.	112 71
Février	16,	Reçu un acompte de Fr. 30 —		
Mars	27.	» » » 50 —	Fr.	80 —
			Solde dû Fr.	32 71

(*A suivre.*)

ARITHMÉTIQUE

Solution des problèmes proposés par l'*Educateur* du 6 avril, n° 14.

1. *Comment démontrer aux élèves la valeur de π?*

Solution.

a) Je trace une *circonférence* au tableau noir. A l'intérieur, j'y inscris un *hexagone* ; à l'extérieur un *carré circonscrit*. Je fais remarquer aux élèves que l'*hexagone* vaut 6 rayons ou 3 diamètres et que le *carré* en vaut 4.

La circonférence, qui est entre deux, en vaudra plus de 3 et moins de 4, soit $3\,^1/_7$ diamètres. Cette valeur est donnée aux élèves, sans être démontrée d'une façon plus précise que celle indiquée ci-dessus ; grâce au dessin, elle est très claire. A. Dumuid.

b) Le contour du carré vaut 4 fois le diamètre.

Le contour de l'hexagone vaut 6 fois le rayon ou 3 fois le diamètre.

La circonférence, comprise entre l'hexagone et le carré, a pour mesure un nombre compris entre 3 et 4 fois le diamètre, soit $3\,^1/_7$.

Cette explication, accompagnée d'une démonstration graphique, me paraît suffisante. P. Michaud.

Nota. — *La plus vieille détermination de π* — La valeur de π égale à 3,1416 date d'Archimède ; elle correspond à une approximation de certitude dont l'établissement a exigé de formidables calculs et qui ne paraît pas devoir être dépassée.

Les anciens Egyptiens étaient presque arrivés à la même détermination. D'un papyrus, dit papyrus de Rhind, conservé au British Museum de Londres, il résulte, en effet, qu'un certain Ahnès, secrétaire de Raaus, roi des Hiksos, avait déterminé la valeur du rapport de la circonférence au diamètre à 3,1604. L'écart n'était donc que de 188 dix-millièmes.

Or, le manuscrit en question date d'une époque qui ne saurait être moindre à dix ou douze siècles avant l'ère chrétienne, et nombre d'égyptologues autorisés croient que ce n'était qu'une copie d'un ouvrage antérieur remontant à environ 1600 ans plus tôt. (*Année scientifique*).

2. *Faire la somme de la série infinie :*

$S = \frac{1}{2 \times 5} + \frac{1}{5 \times 8} + \frac{1}{8 \times 11} + \ldots$, à l'infini, dont les dénominateurs font partie de la progression arithmétique : 2, 5, 8, 11, etc.

On a identiquement : $\frac{1}{2 \times 5} = \frac{1}{3}\left(\frac{1}{2} - \frac{1}{5}\right)$

$$\frac{1}{5 \times 8} = \frac{1}{3}\left(\frac{1}{5} - \frac{1}{8}\right)$$

$$\frac{1}{8 \times 11} = \frac{1}{3}\left(\frac{1}{8} - \frac{1}{11}\right), \text{ etc.}$$

et la somme, à l'infini, est

$$S = \frac{1}{3}\left[\left(\frac{1}{2} - \frac{1}{5}\right) + \left(\frac{1}{5} - \frac{1}{8}\right) + \left(\frac{1}{8} - \frac{1}{11}\right) + \frac{1}{11} - \ldots - \frac{1}{\infty}\right]$$

ou en supprimant les termes qui se détruisent :

$$S = \frac{1}{3}\left(\frac{1}{2}\right) = \frac{1}{6}$$

M. à L.

IMPRIMERIES RÉUNIES. LAUSANNE. (S. A.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

Ecoles primaires

INSTITUTEURS. — Corsier : fr. 1600, plus logement et indemnité pour jardin ; 17 mai. — **Poliez-Pittet :** fr. 1600, plus logement, jardin, 17 mai. — **Villars-Mendraz :** fr. 1600, plus logement, jardin et plantage, 7 stères de sapin à charge de chauffer la salle d'école ; 17 mai. — **Yverdon :** fr. 2000 à 2500 pour toutes choses, suivant les augmentations facultatives communales de 5 en 5 ans et les années de service ; 17 mai. — **Lausanne : En ville :** fr. 2600 à 3200, suivant années de service dans le canton, pour toutes choses ; à **Vers-chez-les-Blanc :** fr. 1800 à 2400, suivant années de service dans le canton, et autres avantages légaux ; **maître spécial d'allemand,** 24 heures au minimum : fr. 108 à 133,50 l'heure annuelle, suivant années de service dans le canton. Les titulaires de ces 3 postes seront tenus d'habiter le territoire de la commune ; 21 mai.

INSTITUTRICES. — Lausanne : en ville, 6 institutrices : fr. 1700 à 2300, suivant années de service dans le canton pour toutes choses ; les titulaires seront tenues d'habiter le territoire de la commune ; 21 mai.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ecole supérieure des jeunes filles et gymnase de la ville de Lausanne. — Un poste de maître de latin est mis au concours.

Obligations : 15 heures hebdomadaires dans les trois premières classes de la division inférieure et, en outre, au gymnase : année scolaire 1912-1913 : 4 heures ; 1913-1914 : 7 h. ; 1914-1915 ; 11 h. ; 1915-1916 et années suivantes : 17 heures.

Traitement : Gymnase fr. 170 à 200 l'heure annuelle suivant les années de service dans le canton ; division inférieure : fr. 150 à 180.

Entrée en fonctions le 2 septembre 1912, à 2 h.

Adresser les inscriptions, avec un *curriculum vitæ*, au Département de l'Instruction publique, 2me service, jusqu'au 28 mai 1912, à 6 heures du soir.

Département de l'Instruction Publique et des Cultes.

NOMINATIONS

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : MM. Cruchon, Adrien, à la Tour-de-Peilz, (clas. prim. sup.) Bussy, Fernand, à Crissier. — Lugeon, Charles, à Chardonne. — **Institutrices :** Mlles Reymond, Lina, à Villars-sous-Yens. — Charoton, Jeanne, à Ballens.— Roux, Alice, à Gland. — Gentizon, Alice, à Chavannes-de-Bogis. — Favrat, Jeanne, à Chardonne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole, — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.

Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles. fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER

viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**

en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS	*St-LOUIS*	*MILAN*	*BRUXELLES*
1878-1889-1900	*E. U. A. 1904*	*1906*	*1910*

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.
Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

---

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :
Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.
Delémont, rue des Moulins, 1.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11.
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Editions FŒTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

L'ORPHÉON (suite)

Chœurs à 2 et à 3 voix égales, a capella

Prix nets

Doret, G., Les Glaneuses à 2 voix. —.25
Lauber, E., La Terre Helvétique, à 3 voix . . . . . —.25
Plumhof, H., Les Alpes, à 3 voix. —.25
Roux, G., Une voile sur le Léman à 2 voix . . . . . —.25
Grunholzer, K., Je m'en remets à Dieu, à 2 voix . . . . . —.25
Schnyder, Ch., Nostalgie, à 2 voix —.25
» Chanson printanière à 2 voix. . . . . —.25
Harnisch. A., Vœux de nouvelle année . . . . . —.25
Grunholzer, K., Lumière de Noël, à 2 voix . . . . . —.25
Meister, C., O sainte nuit, 2 voix —.25
Uffoltz, P., Cloches, sonnez, à 2 voix . . . . . —.25
Grunholzer, K., Gloire à Jésus, à 2 voix . . . . . —.25
North, C. Paix sur la terre, 2 voix —.25
Grunholzer, K., Noël, à2 voix. . —.25
Mayor, Ch. Alouette légère, à 3 voix . . . . . —.25
de Faye-Jozin, F., La chanson du vieux moulin, à 2 voix. . —.50
— Le même, à 3 voix. . . . . —.50
Rousseau, J., Le Jour de Noël, à 3 voix . . . . . —.25
même à 2 voix . . . . —.25
— Voici Noël, à 3 voix . . . —.25
même à 2 voix . . . . —.25
— Joie de Noël, à 3 voix. . . . —.25
même à 2 voix . . . . —.25
— Pourquoi ces chants de Noël ? à 3 voix . . . . . —.25
— Le sapin de Noël, à 3 voix . —.25
même à 2 voix . . . . —.25
— Noël, te voilà de retour, à 3 voix . . . . . —.25
– Noël, le ciel est bleu, à 3 voix —.25
— Voici Noël, ô douce nuit, à 3 voix . . . . . —.25
— Pourquoi, petit enfant, 3 voix —.25
— Chantons tous Noël, à 3 voix. —.25
même à 2 voix . . . . —.25
Denéréaz, C. C, recueil de 12 chants populaires, à 3 voix égales. . . . . —.30

Lauber, E., Douze chants de Noël, 1 et 2 voix . . . . . —.50
Cornelius, P., 3 chants de Noël, 1 et 2 voix . . . . . .
Kling, H., Dix chants de Noël —.20
(I volume) 1 et 2 voix . . . —.25
— Dix chants de Noël (II volume) 1 et 2 voix . . . . . —.25
— Dix chants de Noël (III volume) 1 et 2 voix . . . . . —.25
Mozart-Kling, Excursion, à 2 voix —.50
Kling, H., Marche des pinsons, à 2 voix . . . . . —.50
Weber-Kling, 4 chœurs d'Euryanthe :
No 1. Les examens, à 2 voix
No 2. Les promotions, à 3 voix . . . . . 1.—
No 3. Le départ, à 3 voix. .
No 4. Dans la forêt, à 3 voix
Rossini-Kling, Jour charmant, à 2 voix . . . . . —.50
Cosson, A., Petit enfant Jésus. (Noël) 1 ou 2 voix . . . . —.50
Rousseau, J., Noël des bûcherons, à 3 voix . . . . . .
— O Christ ! Tu sors de la poussiére. (Chant de Pâques), à 3 voix . . . . . —.50
Kling, H., Le Cor des Alpes. (Mélodie suisse populaire) à 2 voix —.25
Pahud, G., Chant de Noël à 3 voix —.50
Sourilas, Th., Petits enfants (Berceuse) à 2 voix . . . . . —.50
— Le Bois en fête, à 3 voix . . —.50
Beethoven-Kling, Plaisir champêtre, à 2 voix. . . . . —.50
— — Activité, à 2 voix . . . —.30
Grandjean, S., Ainsi va la vie, ainsi va le temps (Ritournelle pour 2 chœurs d'enfants, à 2 voix . —.50
Gluck-Sauvrezis, Armide : Air de la Naïade, à 3 voix. . . . . —.50
— — Orphée, Romance, à 3 voix —.50
Masini, F.-Kling, Le Lac de Genève, à 2 ou 3 voix . . . . .
Kling, H., Les Tziganes (Chœur ou Duo sur de célèbres danses hongroises, à 2 voix . . . —.50

Envois à l'examen

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIIIme ANNÉE. — N° 20. LAUSANNE — 18 mai 1912.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.
MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétair Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Toile de fil grise, larg.	90 cm.	Fr.	1.—
Cotonne	100 »	»	0,90
Percale imprimée	80 »	»	0,60
Flanelle cretonne	80 »	»	1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	»	4,75
Linette fil	80 »	»	1,15
Canevas	58 »	»	0,80

Net et au comptant, expédition de suite.

Robes - Tabliers - Blouses - Jupons
Draperies - Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos
Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

Prix fixes marqués en chiffres connus

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Nouveautés scolaires :

Alexandre EGLI, Professeur

Rhétorique. — *Leçons de style à l'usage de l'enseignement secondaire.* Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

In-16, cartonné fr. 2.50.

Ce petit volume conçu dans un esprit nouveau se distingue entièrement de ses devanciers par son caractère très pratique. C'est un véritable *manuel.* Il maintient les classifications de la rhétorique traditionnelle, mais il a réduit les règles au minimum en les remplaçant presque partout par de simples indications ou des conseils illustrés par de nombreux exemples. L'auteur a fait dans sa méthode une grande place aux *exercices* où les élèves doivent trouver l'application des procédés de style dont il vient de donner la règle ou la formule. Enfin, un appendice sur la versification qui sera très apprécié, donne des renseignements qu'il est difficile de se procurer ailleurs.

E. de Kronhelm et E. Visinand :

MÉTHODE PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE.

In-8, cartonné fr. 2.50.

Le but de cet ouvrage, *unique en son genre*, est de faciliter l'étude de l'orthographe française pour les étrangers. Partant de ce principe, que la connaissance de l'orthographe est une affaire d'habitude plutôt que de raisonnement, et que par suite on doit exiger de l'élève une orthographe parfaite *dès la première dictée*, ce nouveau manuel contient une suite de dictées simples groupant chacune *des mots dépendant d'une même règle orthographique* expliquée à l'avance. C'est un véritable enseignement intuitif, faisant appel à la fois à l'oreille, à la main et aux yeux et basé sur l'étude vivante de la langue. — Ce premier livre sera suivi d'un second.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. **15.993.000.**

Fonds total plus de fr. **121.827.000. Assurances en cours** plus de fr. **237.107.000**

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande,** ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

L'ÉCOLE LÉMANIA

LAUSANNE

5, Avenue de la Harpe, 5

— prépare vite et bien —

MATURITÉ

BACCALAURÉATS POLYTECHNICUM

400 élèves en 3 1/2 ans, 95 % de succès

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

HENNIEZ-LITHINÉE

La plus pure des Eaux de source

Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée, lithinée.

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus.**

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

FRUTIGEN

Oberland-Bernois

Restaurant

Hôtel de la Gare

Spécialement recommandé aux écoles et aux sociétés.

Locaux spacieux. Arrangements favorables pour excursions en voiture et en break.

Propriétaire **Fr. Hodler-Egger.** Z 2855 G